



LES ENJEUX ENTOURANT NOTRE SYSTÈME DE RETRAITE, L'EMPLOI ET LE DIALOGUE SOCIAL

Présentation de Me François Lamoureux
Président du Comité consultatif du travail et de la main-d'œuvre

Colloque Observatoire de la Retraite

15 novembre 2019

Le paritarisme québécois

- Créé en 1968, le Comité consultatif du travail et de la main-d'œuvre (CCTM) réunit les dirigeants des associations patronales et syndicales les plus représentatives au Québec.
- Le CCTM est un organisme qui relève directement du ministre du Travail et dont la mission est de **favoriser le dialogue social et la concertation entre les partenaires du milieu du travail.**
- Le CCTM est le seul organisme véritablement structuré de dialogue social et de concertation syndicale-patronale au Canada.

Une contribution importante du CCTM

Depuis sa création, le CCTM apporte une contribution importante en matière de retraite. À titre d'exemple, il a participé :

- À L'élaboration des paramètres entourant l'adoption de la *Loi sur le régime des rentes du Québec*;
- À l'élaboration des travaux sur la retraite progressive permettant cette possibilité dans les régimes de retraite et dans la *Loi RCR*;
- Aux travaux de 2014, entourant le *Forum sur l'avenir des régimes à prestations déterminées dans le secteur privée*;
- À l'introduction d'une nouvelle méthode de financement, passant du financement selon la base de solvabilité au financement sur base de capitalisation améliorée, afin de diminuer la volatilité des cotisations et procurer une meilleure sécurité pour les prestations;
- À l'introduction d'une provision de stabilisation, dont le financement varie en fonction du risque liée à la politique de placement;
- À l'élaboration du règlement encadrant les politiques d'achat de rentes et de financement des régimes à prestations déterminées dans le secteur privé;
- Aux travaux entourant l'élaboration d'un nouveau règlement, qui tiendra compte d'une révision du mode de calcul des valeurs de transferts de rentes.

Les défis de la retraite et de l'emploi

- Nous sommes à même de constater que notre économie se transforme à un rythme accéléré, au point où ces changements bousculent les fondements du marché du travail.
- Le Québec, à l'instar des sociétés occidentales, vit des transformations profondes. Il fait face à des défis d'emplois et de retraite, en lien avec le vieillissement de sa population, la place des travailleurs expérimentés et une pénurie de main-d'œuvre dans plusieurs secteurs d'activités économiques.

Une société en évolution

- Le Québec s'est démarqué par ses politiques progressistes, notamment pour les familles et les femmes. Compte tenu du vieillissement de la population, nous devons poursuivre les efforts entrepris pour maintenir cet élan afin d'harmoniser notre système de retraite avec l'évolution du marché du travail et de l'emploi;
- Pour ce faire, il faudra mûrir les paramètres de notre société en fonction de ce vieillissement de la population car la moitié des enfants nés aujourd'hui, dans un pays occidental, ont des possibilités de vivre jusqu'à 100 ans et ce, sans compter que le nombre de personnes âgées est en progression;
- En fait, il y a plus de personnes qui partent à la retraite que de personnes qui arrivent sur le marché du travail. En fait, la période de retraite s'allonge en fonction de l'espérance de vie.

Une société en évolution

- En 2020, le Québec comptera 1,7 millions de personnes de 65 ans et plus, soit trois fois plus qu'en 1980 alors qu'on en comptait 550 000. Selon une étude de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI), on évalue actuellement qu'il y aura 1,4 millions de poste à pourvoir dans les 10 prochaines années.
- Il faut tenir en compte que le choc démographique est un des grands vecteurs de changement, d'où l'importance de moderniser nos politiques publiques en ce sens.
- Le vieillissement accéléré de notre société, les fragilités sociales et une anxiété pour le futur nourrissent une interrogation sur la solidité de notre protection sociale. Or, un système de retraite doit reposer sur la confiance, afin de garantir aux générations qui cotisent qu'elles percevront à leur tour, les fruits de notre système de protection.

L'importance du dialogue social

- Pour faire face aux enjeux entourant notre système de retraite, le vieillissement de la population, les problèmes de pénurie de main-d'œuvre, il faudra que le Québec maintienne sa tradition de concertation et de dialogue social .
- Pour se faire, nous aurons besoin de bâtir une grande solidarité sociale car il ne faut jamais oublier que l'arrimage de notre système de retraite et celui de la main-d'œuvre, est le fruit d'un pacte entre les générations.

Le bien commun et la solidarité sociale

- C'est l'esprit d'une société de retrouver le bien commun d'une solidarité assumée, entre actifs et inactifs, bien portants et malades, travailleurs et chômeurs, valides et invalides.
- Contre le chacun pour soi, il faut retenir le choix d'une mutualisation de nos risques collectifs. La solidarité nécessite la responsabilité de tous les acteurs. Les retraités et de l'autre les actifs car la force d'une société tient de sa vitalité économique mais surtout de sa cohésion sociale.
- Les enjeux entourant les questions de retraite et l'emploi sont fondamentaux et il appartient à tous et toutes de participer au dialogue social entourant ce grand chantier d'avenir important pour le société québécoise.